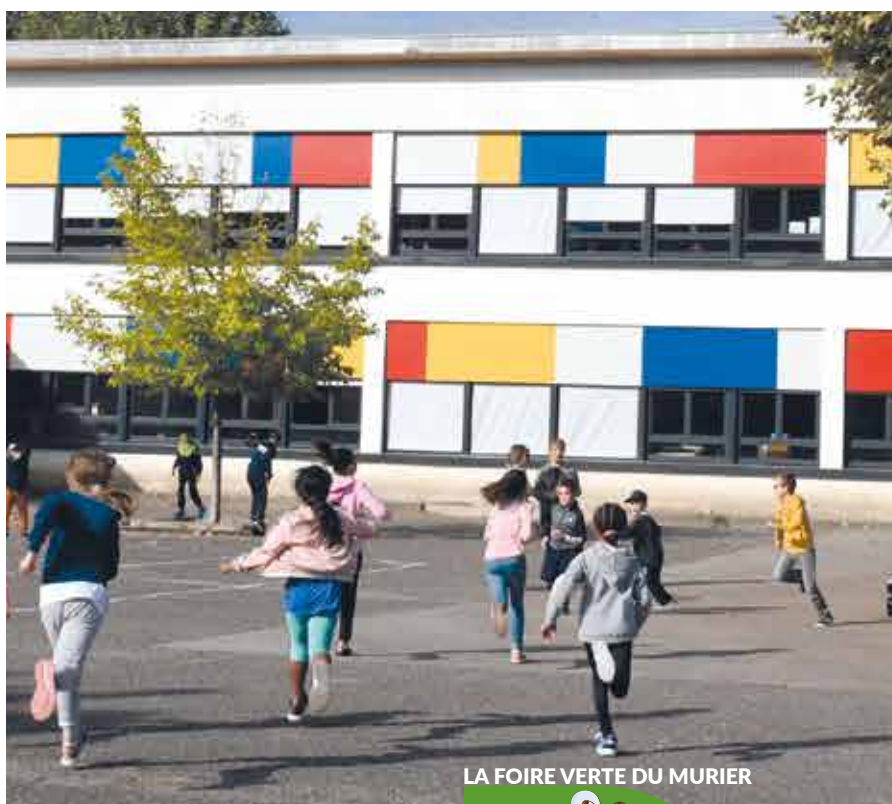




// Dossier
Patrimoine : s'adapter
aux nouveaux usages

LA FOIRE VERTE DU MURIER



En raison des intempéries
la Foire verte du Murier
a été reportée au
dimanche 16 juin
de 9 h à 18 h.



actualité

- 4 // Un projet innovant à la crèche Salvador Allende
- 5 // ANRU2 : un investissement pour le renouvellement urbain
- 6 // Un logement pour les femmes victimes de violences conjugales
- 7 // L'Opac 38 rénove son parc locatif
- 8 - 9 // Retour : Conseil municipal du 21 mai & résultats des élections européennes



plus loin

- // Anicet Le Pors, Ancien ministre de la Fonction publique et des réformes administratives



en mouvement



dossier

- // Patrimoine : s'adapter aux nouveaux usages



expression politique



portrait

- // Marouan Helal, Le mécano de l'extrême



culturelle

- 22 // Le Théâtre du Réel en résidence
- 23 // Danse en Isère !



active

- // L'Union des habitants Liberté-Village se mobilise



en vues

- // Faites du vélo, tous en selle !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ C’est d’un autre projet dont nos enfants ont besoin. Celui d’une école de la République, émancpatrice, qui fait réussir le plus grand nombre et réduit les inégalités. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr
Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page
Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.
Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.06.19
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



L'école et la culture vecteurs d'émancipation

La prochaine rentrée scolaire est déjà en préparation. De nombreux travaux dans les établissements et équipements scolaires sont envisagés afin d'accueillir dans de bonnes conditions les 3 100 enfants scolarisés sur la commune. Que pensez-vous des dispositions du texte "pour une école de la confiance" ?

David Queiros - Le Sénat a adopté le 21 mai le projet de loi Blanquer "pour une école de la confiance". Déjà, l'intitulé me paraît curieux. Pour moi, une école de la confiance devrait viser la réduction des inégalités sociales, territoriales et scolaires, accompagner les communes pour mieux accueillir les élèves et privilégier le dialogue et la concertation.

Or, ce n'est pas du tout ce qui se profile. L'école obligatoire dès l'âge de 3 ans est une mesure strictement symbolique. Nous sommes tous évidemment favorables à l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans. Toutefois, cela ne changera rien à la réalité de la scolarisation puisque plus de 97 % des enfants sont déjà scolarisés à 3 ans. Le chiffre monte à 99 % à 4 ans. La principale conséquence de ce changement est que les communes devront financer les maternelles privées. Les collectivités qui connaissent déjà des difficultés pour dédoubler les classes de CP et de CE1 en réseau d'éducation prioritaire, faute d'avoir été accompagnées financièrement dans un contexte budgétaire tendu, découvrent aujourd'hui que les effets de cette mesure ne seront pas totalement compensés.

Mes craintes concernent également d'autres mesures comme le recours aux assistants d'éducation (surveillants). Ceux-ci pourront se voir confier des fonctions pédagogiques et ainsi faire le travail des enseignants sans en avoir ni la formation, ni le statut, ni le salaire.

Par ailleurs, afin de lutter contre l'absentéisme, la suspension des allocations familiales revient alors même que cette mesure est contre-productive et discriminatoire.

Dans la période difficile que vivent de nombreux Martinérois, c'est d'un autre projet dont nos enfants ont besoin. Celui d'une école de la République, émancipatrice, qui fait réussir le plus grand nombre et réduit les inégalités.

Le festival de Street Art intitulé *Street Art Fest Grenoble-Alpes* se tiendra tout au long du mois de juin. Pourquoi une telle implication dans le développement du street art partout dans la ville ?

David Queiros - Du 31 mai au 30 juin 2019, pour la 2^e année consécutive, la 5^e édition du festival international, le plus grand d'Europe, va investir de quelques villes de la métropole dont Saint-Martin-d'Hères.

En 2018, trois fresques ont été réalisées sur les murs de la ville. Cinq, voire six nouvelles, devraient voir le jour durant le mois de juin. Ce sera également l'occasion d'organiser en parallèle diverses actions comme des fresques participatives avec la volonté d'impliquer les enfants de l'école Ambroise Croizat, par exemple, qui vont réaliser une fresque sur le thème de la protection de l'environnement, et des parcours de découverte.

Cette année, il a été proposé de mettre à disposition la façade de la maison de quartier Gabriel Péri.

L'objectif est de mieux faire connaître et valoriser la pratique de l'art urbain ou street art, mouvement artistique contemporain. Je tiens à remercier l'association Spacejunk et tous les artistes qui contribuent au succès de ce festival. L'art et les artistes peuvent changer la perception d'un territoire et renforcer son attractivité, c'est pourquoi il est important de diversifier nos pratiques et nos liens culturels. Ces œuvres permettent aux Martinérois d'appréhender et de s'approprier la ville différemment. Il s'agit de promouvoir la diversité, susciter la curiosité, renforcer la proximité et le lien social.

Avec la municipalité, je porte avec conviction une vision optimiste du vivre ensemble et de la culture pour tous.

Et si les mots venaient en chantant...

L'écoute de la voix, des sons, de la musique, favorise-t-elle le développement du langage des tout-petits ? C'est pour tenter de répondre à cette question que la crèche Salvador Allende a pris part à un projet innovant. Quarante bouts de chou ont participé à un étonnant voyage musical...



Le souffle du vent, des gouttes d'eau qui résonnent, un langage étrange... Des tonalités douces et mystérieuses émanent des voix et des instruments des trois musiciens. Au fil des minutes, elles deviennent plus intenses et emportent les tout-petits spectateurs vers un monde poétique au pays des sons... Pendant une vingtaine de minutes, c'est tout un univers de sons et de chants qui est donné à entendre à la crèche Salvador Allende. Il ne s'agit pas d'un simple spectacle, mais d'un projet autour du développement du langage, porté par Médiarts et le laboratoire Babylab. Médiarts est une association qui accompagne les artistes, les collecti-

vités locales... dans la mise en œuvre de projets d'éducation artistique. Le centre d'études grenoblois du nourrisson et du jeune enfant, Babylab (qui dépend du LPNC*) est spécialisé, quant à lui, dans l'étude du développement des capacités sensorielles et de la motricité des nourrissons et des très jeunes enfants.

Percer les secrets du langage chez les tout-petits

Ce projet, les langues de Babylab, met en synergie artistes, scientifiques (psychologues et neuro-scientifiques) et enfants, autour de l'étude de la mise en place de la parole. Avec comme objectif de répondre à une question : l'écoute de la voix, des sons, de la musique favo-

rise-t-elle le développement du langage des bébés ? L'espace petite enfance Salvador Allende a rejoint cette expérience, qui est menée sur sept territoires du département. Six séances de trente minutes ont été organisées à la crèche, quarante enfants ont participé. Le projet est coordonné par Christelle Pillet de Médiarts, en collaboration avec Anne Vilain, du laboratoire Babylab. Deux musiciennes, Geneviève Burnod et Nathalie Karibian du CRC Erik Satie, ainsi qu'un auxiliaire de puériculture, Alexandre Michallet, ont animé ces spectacles atypiques. « Nous avons été surpris par l'écoute, la grande concentration des enfants. Au bout de cinq séances nous avons même constaté l'apparition de nouveaux babillages chez les tout-petits », explique Françoise

Christy, directrice de la crèche. Début juin, l'équipe de l'espace petite enfance a présenté cette expérience innovante lors des rencontres socio-éducatives de Grenoble. À suivre... // GC

*Le laboratoire de psychologie et neurocognition est une unité mixte de recherche (UMR).

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

"Juin vert" est le mois du dépistage du cancer du col de l'utérus. Faire effectuer un frottis régulièrement est un geste simple qui peut sauver des vies. Une exposition est visible tout le mois de juin au centre de planification. Infos, 04 76 60 74 59.

Autour de ce projet : le spectacle *Soliloc'* invite petits et grands à entrer dans l'écoute de la voix, des sons, de la matière. Rendez-vous à l'Espace culturel René Proby les 17, 18 et 19 octobre à 10 h et à 15 h.

Fête du parc, le retour !



Avec les beaux jours, revient la Fête du Parc, depuis maintenant huit années.

Cette nouvelle édition promet encore bien des surprises. La ville, les services partenaires ainsi que de nombreuses associations martinéroises, se mobiliseront le samedi 22 juin de 15 à 23 heures pour donner au Parc Jo Blanchon un bel air de fête. Ils proposeront aux habitants une foule d'animations, de démonstrations et de concerts pour tous. Quatre groupes seront à l'affiche. Que Tengo fera chalouper le public sur des rythmes afro-caribéens. The Yelbows proposeront leurs compositions originales aux accents du sud des

États-Unis. Cincinnati Slim alias KC Elstum né en Ohio en 1955 occupera la scène accompagné de ses Headhunters et de l'harmoniciste grenoblois Philippe Boyer, bien connu de la scène bluesy locale. Le spectacle, aussi rocambolesque que percussif des Bryan Brothers, permettra à cette famille britannique haute en couleurs de faire partager sa musique et ses chorégraphies déjantées... Gageons que ce programme hautement éclectique en allèchera plus d'un qui feront de cette fête une réussite ! // KS

Anru 2

39,2 M€ pour réhabiliter les quartiers Renaudie-Champberton-La Plaine

Une enveloppe de 447 M€ sur dix ans afin de favoriser le renouvellement urbain de quatre quartiers de la Métropole.

Tel est l'objet de la convention pluriannuelle de l'Anru* qui a été signée au siège métropolitain le 2 mai. Un investissement qui se focalise à Saint-Martin-d'Hères sur les quartiers Renaudie-Champberton-La Plaine.



De gauche à droite, Didier Monnot directeur de Pluralis et président d'ABSISE, Brahim Cheraa adjoint à l'habitat au patrimoine et à la sécurité des bâtiments, Nicolas Grivel directeur général de l'ANRU, David Queiros, maire de Saint-Martin-d'Hères, Lionel Beffre préfet de l'Isère, Renzo Sulli maire d'Échirolles vice président Grenoble-Alpes Métropole à la politique de la ville et à la rénovation urbaine.

Moderniser les quartiers, améliorer les logements et les espaces publics pour des lieux de vie attractifs et agréables, impulser une nouvelle dynamique sur un territoire... Des enjeux prioritaires pour la ville qui s'engage, depuis de nombreuses années, dans une vaste politique de renouvellement urbain. C'est précisément sur ce terrain qu'intervient l'Anru en apportant un financement étatique ainsi qu'un cadre définissant l'engagement des différents partenaires et les actions à mener sur les prochaines années. Initiée en 2006, l'Anru 1 s'inscrivait dans la continuité du Grand Projet de Ville Intercommunal (GPV). Il a permis la réhabilitation de 280 logements sociaux de l'Opac38, 90 privés, la démolition d'une barre de 80 logements anciens, la construction de logements neufs (intergénérationnels et en accession),

de commerces de proximité et l'aménagement de nouvelles places publiques (marché de Champberton...).

630 logements réhabilités d'ici dix ans

Même si la phase de l'Anru 1 a été achevée en 2014-2015, les projets de rénovation se sont poursuivis jusqu'à la signature de l'Anru 2 le 2 mai dernier. Sur les 447 M€ d'investissement répartis sur dix ans, 39,2 M€ seront affectés au programme de réhabilitation de la ville dont 28 M€ en direction de l'habitat. Ce qui permettra d'achever la rénovation des quartiers Renaudie-Champberton-La Plaine, soit 430 logements sociaux et 200 privés,

pour lesquels l'accompagnement a d'ores et déjà débuté. L'objectif consiste, à terme, à aller davantage vers de la mixité en passant de 75 % à 50 % de logements sociaux sur ce secteur. La réhabilitation de l'école Barbusse et du gymnase Voltaire profite également de cette vaste opération tout comme les espaces extérieurs qui seront réaménagés. Un programme immobilier de 68 logements dont la moitié en accession abordable et sociale est en cours de commercialisation. // LM

*Agence nationale pour le renouvellement urbain.

Dites-le avec des mosaïques !

Invoker l'imaginaire, titiller le sens artistique des habitants pour embellir leurs lieux de vie, c'est l'ambition affichée par l'Antenne sud du quartier Renaudie et l'animatrice Gusp* avec les ateliers de mosaïque.



Initié en 2015, « ce projet artistique vise à régénérer le lien social au sein de ce quartier très populaire », explique la responsable et pilote de cette animation. Ainsi, tous les lundis matin : Anjum, Rosemonde et Songül se retrouvent pour travailler ensemble autour des motifs qu'elles ont dessinés puis tracés sur le support

rigide où elles appliqueront ensuite les éclats de céramique. Les trois femmes affichent clairement l'ambition de donner un nouveau visage coloré à leur quartier, et de créer du lien avec les autres habitants autour de cette pratique collective. Elles sont désireuses de transmettre au plus grand

nombre la technique du trencadis** initialement apprise sur place avec l'aide de l'association d'éducation populaire Adounia, du Pont-de-Claix. Fortes de ce rôle de « passeuses », elles forment sur place, lors des vacances scolaires, toutes les personnes désireuses de s'adonner à l'art de la mosaïque,

et plus spécialement les enfants qui participent nombreux à ces ateliers ponctuels. La structure propose trois ateliers, au printemps, l'été, et à l'automne. Des projets et des idées, des rêves aussi, elles en ont plein la tête, pour dire à tous que leur quartier est beau, pour donner envie de s'y arrêter et de contempler les volutes multicolores des jardinières jalonnant l'avenue du 8 Mai 1945. Et, pourquoi pas, créer un jour une signalétique picturale qui permettrait aux visiteurs de mieux se repérer à l'aide des décors de céramique disséminés dans tout le quartier ! // KS

*Gestion urbaine et sociale de proximité.

**Technique de mosaïque sur support en relief, mise au point en 1900, par Antoni Gaudí pour la décoration du Parc Güell à Barcelone.

Un appartement pour les victimes de violences conjugales

Un pas de plus pour lutter contre la violence conjugale a été franchi. La ville a signé une convention avec l'association Solidarité Femmes Miléna instaurant la mise en place d'un appartement d'urgence pour les personnes victimes de ces violences.

Pas moins de 219 000 femmes par an sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint. En 2017, 130 ont été tuées par leur partenaire. Face à ce constat alarmant, la ville, en partenariat avec l'association Solidarité Femmes Miléna a proposé un plan d'actions, de lutte et de prévention contre les violences. Lors du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) en date du 6 février (voir SMH ma ville n°423), Saint-



Martin-d'Hères a rappelé son engagement à mettre en place une stratégie de prévention de la délinquance et de la sécurité ainsi qu'à définir un plan d'actions copiloté par le service prévention médiation et le centre de planification et d'éducation familiale.

Un hébergement pour lutter contre les violences conjugales

Le maire a proposé une délibération pour cet hébergement qui a été actée à l'unanimité

lors du Conseil municipal du 19 mars 2019. Ce logement répond à un double enjeu : d'une part, augmenter la capacité d'accueil d'urgence parfois insuffisante à l'échelle métropolitaine, d'autre part, permettre aux victimes en situation de danger de quitter leur domicile rapidement. L'association Solidarité Femmes Miléna gère déjà une soixantaine d'hébergements de ce type tout en offrant des solutions d'accompagnement à ces femmes ainsi

qu'à leurs enfants. Un logement familial supplémentaire appartenant à Saint-Martin-d'Hères leur sera confié. Les femmes et, si besoin, leurs enfants résidant dans la ville bénéficieront d'un hébergement hors commune afin de les sécuriser et de permettre leur accompagnement dans un environnement sain et adapté. // LM

Chiffres clés :

Environ 219 000 femmes sont victimes de violences conjugales par an ;
en 2017, 130 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire ;
25 enfants mineurs sont décédés suite à des violences au sein du couple ;
21 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire intime.

Diabète : opération dépistage

Parce que le diabète de type 2 est une maladie silencieuse, qu'il est en constante augmentation et touche des patients de plus en plus jeunes, il est nécessaire de se faire dépister afin de prévenir les complications liées à cette maladie. En effet, en France, 500 000 personnes souffrent de diabète de type 2 sans le savoir. En silence, il affecte l'organisme. Le service

hygiène-santé organise des temps d'information et de dépistage du diabète en présence d'une infirmière, d'une diététicienne et de l'AFD38 (Association des diabétiques de l'Isère). Rendez-vous le mardi 12 juin de 9 h à 12 h sur le marché Champberton pour une matinée d'information et de sensibilisation. Des tests de glycémie sont proposés aux habitants, le mercredi 13 juin de 7 h 30

à 9 h 30 à Rep'Hères (16 avenue du 8 mai 1945) et le mardi 25 juin de 8 h à 10 h à la maison de quartier Fernand Texier. Il est nécessaire de venir à jeun, un petit déjeuner sucré, salé sera proposé. // GC

Renseignements : SCHS
5 rue Anatole France, tél. 04 76 60 74 62,
service.hygiene-sante@
saintmartindheres.fr

Opac38

Réhabiliter pour mieux habiter

Permettre aux bâtiments existants de bien vieillir est un enjeu capital. C'est pourquoi, depuis quelques années déjà, le bailleur social Opac38 a lancé un programme ambitieux de réhabilitation de logements dans différents secteurs de Saint-Martin-d'Hères, auquel la municipalité participe financièrement.



18 logements situés sur la rue Henri Barbusse ont été rénovés par l'Opac38.

En décembre 2016, les 48 logements sociaux entièrement réhabilités de la résidence Robespierre étaient inaugurés. Une rénovation qui avait pour objectif d'améliorer la performance technique du bâtiment et le confort des habitants, tout en contribuant à l'embellissement de la résidence et du quartier. Ces travaux ont été suivis par de nombreuses autres réhabilitations du parc de logements sociaux acheté à la ville en 2012 par l'Opac38. Un plan ambitieux, puisqu'au total 424 logements seront restaurés d'ici 2024. Rénovation des façades, isolation thermique par l'extérieur, et, si nécessaire, mise en sécurité des installations électriques et changement des systèmes de chauffage, sont autant de travaux qui ont été ou vont être réalisés in situ (sur site occupé). Après la résidence Robespierre,

32 logements sur Potié ont été modernisés, puis 18 à Barbusse, où les travaux sont sur le point de s'achever. En septembre 2018, c'était au tour des 128 logements situés à proximité de la place Karl Marx de faire peau neuve. Les travaux devraient se terminer en juin 2020. Pour cette année, plusieurs réhabilitations sont au programme : 12 logements sur le secteur Paul Éluard, 8 rue Chopin, 4 à l'école maternelle Ambroise Croizat ainsi que le bâtiment face au square Romain Rolland (6 logements).

Requalifier l'habitat pour améliorer le cadre de vie

Des travaux qui entraînent une hausse des loyers – autour de 10 % – qui devrait être compensée par les économies d'énergie réalisées par les résidents, du fait des isolations thermiques. Par ailleurs, en amont des travaux, chaque rénovation a donné

lieu à des concertations avec les habitants. C'est donc des programmes de réhabilitation d'envergure qui se déploient dans la ville. La municipalité accompagne l'Opac38 en apportant une aide financière comprise entre 1 000 et 2 000 euros par logement. Ces rénovations ont pour objectifs de lutter contre la précarité énergétique, rendre les quartiers plus attractifs et améliorer le cadre de vie des habitants. Autant d'enjeux qui contribuent à l'embellissement global de Saint-Martin-d'Hères dans une approche durable et plus respectueuse de l'environnement via les travaux d'isolation thermique. // GC

En 2020,
21 logements à Champberton seront réhabilités
et en 2024, 80 logements situés
aux Quatre-Seigneurs.

PRÊTS POUR LE GRAND PLONGEON ?

Bien avant l'ouverture au public, les agents de la piscine municipale s'activent pour que l'établissement soit fin prêt le jour J. Cette installation emploie vingt-quatre personnes (titulaires et contractuelles) en pleine saison du 29 juin au 1^{er} septembre ; des techniciens de maintenance, des surveillant(e)s de bassin, des agents d'entretien ainsi que des caissier(e)s et des agents pour les vestiaires. Après la remise en eau qui dure trois jours, une vidange complète de l'eau d'hivernage (additionnée d'antigel) est effectuée avec remise en eau "propre". Les plages et les vestiaires font l'objet d'un nettoyage minutieux à haute pression, effectué par les agents techniques du service des sports. Le service hygiène-santé, fera pour sa part, réaliser régulièrement des analyses de l'eau par un laboratoire spécialisé, tout au long de la période d'ouverture, afin que tout soit conforme. Ce sont les scolaires qui, cette année encore, ont eu la primeur de la piscine, et

ce, dès le 27 mai. En effet, depuis de nombreuses années, il est prévu, en primaire, de faire acquérir les bases de la natation à chaque élève de la commune. // KS

Info : la piscine ouvrira au public du 29 juin au 1^{er} septembre, du lundi au dimanche de 10 h à 19 h.



Conseil municipal

Une ruche et des écureuils !

Préserver la biodiversité est une volonté forte portée par la ville. Deux délibérations ont été adoptées en ce sens lors du conseil municipal du 21 mai, concernant l'installation d'une ruche sur le toit de L'heure bleue et de deux écurouds.

Depuis quelques années, on observe l'effondrement des colonies d'abeilles. D'après les chiffres publiés par Greenpeace, les abeilles contribuent à 75 % de la production alimentaire mondiale grâce à la pollinisation. La ville œuvre depuis longtemps pour la préservation des pollinisateurs. Pour ce faire, elle met à disposition des terrains communaux pour l'installation de ruches gérées par des apiculteurs amateurs. Actuellement, 35 ruches sont installées et bientôt 20 supplémentaires, avec le projet d'un troisième rucher sur le terrain des Anguisses. Parallèlement, une miellerie sera prochainement réalisée dans les locaux communaux de la place de la Liberté. Pour accompagner les apiculteurs amateurs et sensibiliser les habitants à l'apiculture et à la biodiversité, l'association l'Abeille martinéroise a été fondée en 2017. Aujourd'hui, elle souhaite expérimenter un nouveau projet : l'installation d'une ruche sur le toit de L'heure bleue. Son emplacement a été pensé en concertation avec les équipes de la salle de spectacle. L'association

l'Abeille martinéroise sera propriétaire de la ruche et responsable de sa gestion.

**Un écuroud
pour les écureuils**

Une délibération a été adoptée concernant l'installation de passages à écureuils au-dessus de la route des Maquis sur la colline du Murier. Les écureuils restent la plupart du temps cachés en hauteur dans les arbres, toutefois, pour leurs besoins vitaux (comme se nourrir), ils sont parfois contraints de traverser les routes. Le risque le plus important d'écrasement se situe sur la route des Maquis. Le projet est de mettre en place deux "écurouds" ou passages à écureuils permettant à

ceux-ci de traverser la route en restant en hauteur (entre 6 et 10 mètres). La pose des passerelles, le financement et l'entretien seront pris en charge par la LPO Isère (Ligue de protection des oiseaux) dans le cadre du contrat vert et bleu de Grenoble-Alpes Métropole. // GC

Delibérations adoptees a l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine
séance mardi
25 juin à 18 h
en salle du
Conseil
municipal.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La ville reflète le vote national

Si pour les trois premiers partis, la ville s'aligne sur les résultats nationaux, la quatrième place revient à la France insoumise qui tire son épingle du jeu. Pour leur part, les Socialistes occupent le 5^e rang, suivis de près par le Parti communiste français. Retour.

Ils étaient près de 7 600 martinérois à se rendre aux urnes ce dimanche 26 mai. Sur les 17 815 inscrits que compte la commune, 7 387 se sont exprimés soit 41,46 % des inscrits (59 % d'entre eux ne sont pas allés voter). Ils ont glissé leur bulletin pour élire les 79 représentants au Parlement européen. Mais seuls 74 siègeront, tant que le Royaume-Uni n'aura pas quitté effective-



ment l'Union européenne. Au niveau national c'est la liste du Rassemblement national (RN) qui arrive en tête avec 23,3 % des votes. À Saint-Martin-

d'Hères cette liste obtient 19,98 % des voix. Elle est suivie de près par La République en marche (LREM) avec 22,4 % des voix en France, et 18,38 % pour ce qui concerne la commune. Europe écologie les verts (EELV) se situe à la troisième place nationale avec 13,5 % des votes, et 17,61 % pour la ville. La France insoumise se positionne avec 6,3 % des voix et 9,19 % à Saint-Martin-d'Hères, suivie de près avec un résultat national de 6,2 % pour

Terrains des Alloves : sortie des portages avec l'EPFL



Une délibération a été adoptée concernant la sortie des portages avec l'EPFL* s'agissant des terrains situés sur le secteur des Alloves. Pour rappel, l'EPFL est un établissement public à caractère

industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a pour mission d'accompagner les collectivités en amont de leurs projets d'aménagement et de développement, par des

actions de maîtrise foncière et de reconversion de friches industrielles et urbaines. La ville a signé avec l'EPFL des conventions de portage pour plusieurs terrains sur le secteur des Alloves dans le cadre du volet "Espaces stratégiques de long terme". Aujourd'hui, elle souhaite assurer seule le portage de ces terrains afin d'en avoir la maîtrise. Par ailleurs, la libération de ces portages permettra à l'EPFL de se mobiliser sur d'autres secteurs où la maîtrise foncière publique peut être déterminante pour le renouvellement et le développe-

ment de Saint-Martin-d'Hères et de la Métropole (zone des Glairons, campus, avenues Gabriel Péri et A. Rival). La commune renforce sa politique foncière garante de son développement ainsi que son partenariat avec l'EPFL sur les nouvelles dynamiques urbaines. Le coût de l'opération pour l'acquisition des terrains sur le secteur des Alloves est de 3 535 660 € HT. // GC

*Établissement public foncier local

Délibération adoptée à la majorité : 25 voix pour et 8 voix contre (Indépendance et démocratie, Couleurs SMH, LR).

Reconduction de l'opération de tri textile

Trop de déchets textiles finissent dans les poubelles grises alors qu'ils sont recyclables ! La ville en tant que commune volontaire au sein de la Métro s'était inscrite dans la première phase de collecte spécifique des textiles usagés en 2018. Elle a de nouveau répondu présent cette année pour participer à la seconde opération qui a débuté le 15 avril et se poursuit jusqu'au 3 juin prochain. Pour cette campagne, des bacs

- 62 % des textiles collectés sont triés et donnés ou revendus en boutiques de seconde main en France ou à l'étranger.

ont été disposés sur le territoire communal à proximité des maisons de quartier. Un point supplémentaire a été ajouté, non loin de la place Étienne Grappe près du

pont Potié. Ce qui fait au total cinq points de collecte. Tous les textiles même usagés ou troués sont collectés ! En revanche,

ceux qui sont mouillés ou souillés (produits chimiques, graisse, terre, peinture) ne sont pas acceptés. Les textiles et les chaussures attachées par paire, doivent être mis en sacs fermés, séparés.

La pérennisation de ces opérations saisonnières est actuellement à l'étude à la Métro et la ville s'inscrit favorablement pour le renouvellement régulier de ce type de tri. // KS

moinsjeter.fr - Tél. 0 800 500 027
Points de dépôt permanents : Déchèterie des Glairons, Brocante de Mamie et Secours populaire.



la liste Envie d'Europe (PS) qui obtient 7,47 % en local. À Saint-Martin-d'Hères, l'Europe des gens (PC) occupe la 6^e place avec 6,54 % contre 2,5 % au national. Les résultats martinérois reflètent assez fidèlement le vote général, démontrant une croissance préoccupante des votes en faveur du Rassemblement national, y compris dans notre ville. // KS

Tous les résultats sur saintmartindheres.fr

POUR INFO

Les listes électorales sont désormais gérées par l'Insee via le répertoire électoral unique (REU). Des radiations ont été constatées par certains électeurs, elles ne sont pas du fait de la commune. Pour remédier à cette situation ces électeurs sont invités à se rapprocher du service Élections de la mairie pour vérification et éventuellement se faire réinscrire sur les listes électorales au 04 76 60 72 35 ou 04 76 60 73 50.

Canicule, ayez les bons réflexes !



Au moins trois jours consécutifs de fortes chaleurs, de jour comme de nuit ; pas de doute, la canicule revient à la charge comme chaque année pendant la saison estivale. La vigilance s'avère de mise notamment pour les enfants en bas âge ainsi que pour les personnes âgées et isolées. Afin de protéger ces derniers, le CCAS permet de s'inscrire ou d'inscrire un proche sur son registre nominatif volontaire. Un geste simple offrant la possibilité d'être appelés, conseillés et aidés en cas de forte chaleur (tél. 04 76 60 74 12). Un service d'accompagnement en véhicule climatisé à destination des personnes âgées souhaitant se déplacer en ville est proposé par le CCAS (tél. 04 56 58 91 40, tarif aller-retour : 2,5 €). Pour se prémunir de la chaleur, il est recommandé de fermer fenêtres et volets la journée, de sortir tôt le matin ou tard le soir et de s'hydrater le plus souvent possible. // LM

UNE NOUVELLE PHOTO DE JO BLANCHON

De nombreux habitants ont constaté l'absence de la photographie de Jo Blanchon, maire de Saint-Martin-d'Hères durant vingt-sept ans (1971 à 1998), sur la stèle, située dans le parc portant son nom. Elle a été remplacée par les services de la ville. //



ANICET LE PORS

Ancien ministre de la fonction publique
et des réformes administratives
(1981-1984).
Conseiller d'État honoraire.

Le gouvernement entend faire adopter, avant l'été, par le Parlement le projet de loi de transformation de la fonction publique. Anicet Le Pors, ancien ministre de la fonction publique, apporte son regard sur cette réforme très controversée.



DR

« Vers une mainmise du privé sur l'administration ? »

Pour bien comprendre les enjeux qui se jouent autour du projet de loi de transformation de la fonction publique menée par le gouvernement, pouvez-vous revenir sur la conception française républicaine de la fonction publique ?

Anicet Le Pors : Il faut d'abord rappeler que pendant le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle a prévalu une conception hiérarchique autoritaire de la fonction publique. Le statut de 1946 a pris le contre-pied de cette conception d'un fonctionnaire-sujet en instituant celle du fonctionnaire-citoyen garanti dans son emploi, doté de droits et d'obligations lui permettant de résister aux pressions économiques et politiques, base de la neutralité et de l'impartialité de l'administration. Le statut de 1983 a permis d'approfondir cette conception au-delà des fonctionnaires de l'État, puisqu'il a été étendu aux agents publics des collectivités territoriales et des établissements publics hospitaliers. Le statut actuel est ainsi fondé sur l'héritage de celui de 1946, porteur des aspirations de la Libération. Il respecte à la fois le principe d'unité de la République, celui de libre administration des collectivités territoriales et l'autonomie de gestion des établissements publics. L'ensemble regroupe aujourd'hui 5,5 millions d'agents publics, soit 20 % de la population active du pays.

Près de 80 ans après la création d'un statut des fonctionnaires, c'est une transformation profonde de la fonction publique qui est proposée. Quelle est votre analyse sur cette réforme ? Quelles en seraient les conséquences ?

Anicet Le Pors : La réforme du Code du travail a érigé le contrat individuel de travail de droit privé en référence sociale majeure que le gouvernement veut rendre applicable au public comme au privé. La croisade anti-statut a commencé avec les cheminots. Dans la fonction publique, le gouvernement pense y parvenir en substituant massivement des contractuels aux fonctionnaires, en levant les obstacles à une gestion managériale autoritaire par la réduction des garanties des fonctionnaires, en organisant des

plans de départs collectifs lors de restructurations, en imposant une rémunération dite au "mérite" mais en réalité très arbitraire et clientéliste. Le statut des fonctionnaires serait ainsi mis en extinction. Cette réforme aurait pour effet de brouiller les objectifs de service de l'intérêt général et ceux des intérêts privés. Les risques de conflits d'intérêts seraient aggravés. L'action combinée de l'occupation de postes de direction par des managers privés et les allers et retours de hauts fonctionnaires entre l'administration et les sociétés privées entraîneraient une mainmise du privé sur l'administration. C'est finalement l'appareil d'État et l'administration des collectivités publiques qui seraient déstabilisés. Dans de telles conditions, les fonctionnaires verraient leur situation précarisée.

Selon vous, quelles sont les perspectives à court et à long terme sur le devenir de la fonction publique et des services publics ?

Anicet Le Pors : L'histoire n'est pas écrite à l'avance, tout dépend de l'évolution des rapports de forces et des événements. Si Emmanuel Macron et le gouvernement parviennent à leurs fins, dans l'immédiat les conséquences que je viens d'indiquer surviendront. Mais le pouvoir exécutif s'est beaucoup affaibli depuis deux ans, ce qui explique sans doute sa volonté de passer en force cette réforme au Parlement avant l'été. L'opération dite CAP 22* qui avait été lancée en octobre 2017 a été un fiasco, le président de la République a dû revenir sur son objectif de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires durant son quinquennat. D'un autre côté, toutes les organisations syndicales agissent dans l'unité. Le temps ne travaille pas pour Emmanuel Macron. Il importe donc que soient définis les voies et moyens d'une véritable modernisation efficace et démocratique. De nombreuses propositions ont été faites à ce sujet et j'y ai pris ma part. Je suis raisonnablement optimiste : le XXI^e siècle peut être le siècle des services publics. // *Propos recueillis par GC*

*Le comité CAP 22, composé de 34 membres, a été chargé de proposer des pistes de réformes sur 21 politiques publiques.

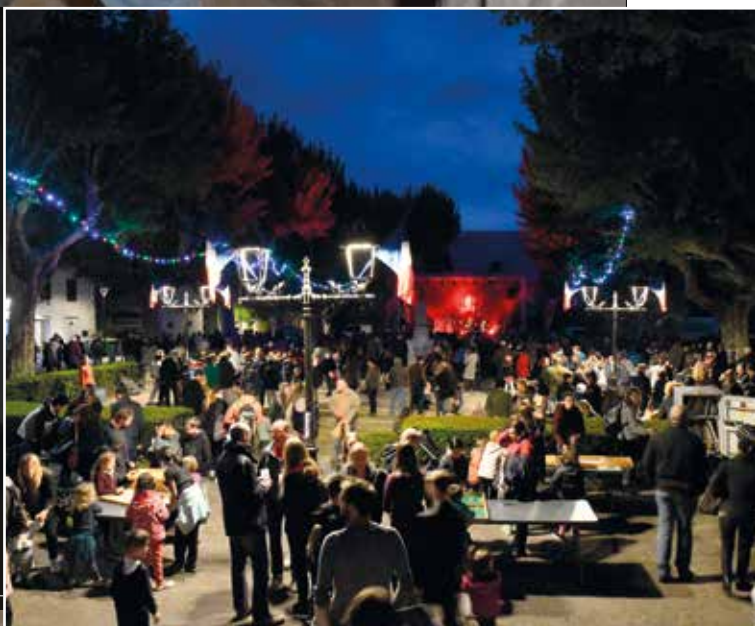


Le petit bal retrouvé...

Alors que les commémorations solennelles, pour ne pas oublier la capitulation sans condition du 8 mai 1945 de l'Allemagne nazie, se déroulent un peu partout en France, la ville honore ceux qui ont donné leur vie pour la libération du pays et salue leur mémoire.

Si le recueillement est de mise lors de ces cérémonies officielles,

Saint-Martin-d'Hères opte aussi pour une célébration plus festive de la Liberté retrouvée, sur la place éponyme. La 15^e édition du Bal a remporté un franc succès auprès de la population. L'orchestre Les Barbarins Fourchus s'y est collé pour mettre le feu au plancher, et faire danser les quelque mille participants... jusqu'à tard dans la nuit.





**Commémoration
du 8 mai 1945 :
se recueillir et se souvenir**

C'est sous une pluie fine que les Martinérois se sont recueillis le 8 mai dernier devant le monument aux morts de la Galochère pour célébrer le 74^e anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. La Seconde Guerre mondiale aura coûté la vie à près de 50 millions de personnes dont la moitié de civils et aura été le théâtre du génocide le plus meurtrier en Europe de notre histoire avec l'extermination d'une grande partie du peuple juif. Le maire, David Queiros, a rendu hommage à Julien Lauprêtre, président historique du Secours Populaire et ancien résistant qui s'est éteint le 26 avril dernier.

L'école Paul Bert à l'heure de la sécurité routière

Ce jeudi 23 mai, des élèves se sont rendus à l'école élémentaire Paul Bert pour une journée dédiée à la sécurité routière, organisée en partenariat avec l'Éducation nationale, l'association Prévention Maif, la ville, la préfecture de l'Isère et les services de police, gendarmerie et pompiers. De nombreux ateliers ont permis de sensibiliser les enfants aux risques de la route. Jeu de l'oie géant de la circulation, défi code de la route, rallye piétons, parcours de maniabilité à vélo, jeu coopératif sur la signalisation... autant d'animations qui ont rythmé cette journée qui s'est conclue par la remise des attestations de participation à la journée APER (attestation de première éducation à la route).



Chanter l'avenir

Le Bon Pasteur a fait son festival du 16 au 19 mai. Pour l'occasion, la chorale du collège Édouard Vaillant, une classe de 5^e et des résidents ont chanté et déclamé des poèmes autour de l'avenir. Chaque jeune a prononcé ses souhaits pour demain, « je voudrais que mon avenir soit comblé de bonheur », « je voudrais avoir une famille, me marier »... Un beau moment partagé et intergénérationnel qui s'est déroulé sous un soleil radieux.



Une journée pour se souvenir

La Journée nationale de la Résistance a été commémorée lundi 27 mai, en présence de Denise Meunier, ancienne résistante FTPF*, des membres du Comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères et d'élus. Le maire, David Queiros, a rappelé le courage de ces femmes et de ces hommes qui ont combattu le joug nazi. Un moment solennel pour revenir sur les valeurs portées par le programme du Conseil national de la Résistance comme la défense de la République, la justice, la solidarité et la tolérance.

*Francs-tireurs et partisans français.

Une petite laine pour habiller les arbres

Des arbres au tronc coloré pour égayer la ville et réenchanter le quotidien. Une initiative artistique baptisée "Tricotons nos rues" visant à créer des manchons pour les arbres, le tout dans une démarche participative associant les habitants. Portée par les maisons de quartier, l'antenne Gusp (Gestion urbaine et sociale de proximité) et la participation de l'école élémentaire Henri Barbusse, plusieurs ateliers ont permis aux participants de tricoter et d'assembler les différentes étoffes destinées à embellir mais aussi protéger les arbres. Le 2 mai et le 6 juin, les seigneurs des forêts ont pu dévoiler, à proximité de l'antenne Gusp, leurs plus beaux atours, pour une ville pleine de couleurs et de gaieté !



DR



Les marchés en fête !

La 4^e édition du Printemps des marchés, organisée par La Métro, s'est invitée à Saint-Martin-d'Hères du 19 au 27 mai. Cet événement met en valeur les marchés métropolitains avec des animations musicales, des tombolas ou encore des dégustations. Les marchés Champberton et Paul Éluard étaient de la partie. Pour l'occasion, les écoliers du groupe scolaire Paul Éluard ont assuré un spectacle de djembés et le public a pu déguster des plantes sauvages ainsi que bénéficier d'informations sur l'achat éthique et local.

À la médiathèque, ça envoie du bois !

Pendant un mois du 14 mai au 15 juin, tous les espaces de la médiathèque se mettent au vert dans le cadre du Bon plan du développement durable. L'arbre est valorisé avec toutes sortes d'animations autour de ce grand végétal emblématique. Les curieux et les passionnés peuvent encore venir s'instruire en famille et découvrir toutes les activités proposées autour de ce thème. Il y en aura pour tous les goûts avec l'exposition des sculptures sur bois de M. Favier, des histoires, des bricolages et même des applications conçues pour reconnaître et nommer les arbres de la place Karl Marx !





s'adapter au

Chaque jour, des Martinérois de toutes les générations franchissent les portes d'un équipement municipal. Ce patrimoine bâti est en perpétuelle mutation puisqu'il doit s'adapter aux évolutions des usages. Au fil des ans, la ville l'entretient, le réhabilite, le transforme... pour qu'il soit en adéquation avec les besoins de la population et réponde aux enjeux climatiques.

Médiathèque, maisons de quartier, crèches, gymnases, cuisine centrale, salles culturelles, écoles, cinéma... tous ces bâtiments rythment le quotidien des Martinérois. Ce patrimoine bâti représente 130 000 m², soit 180 équipements neufs et anciens répartis sur l'ensemble du territoire.

Sa réhabilitation, sa reconversion ou encore sa transformation sont nécessaires pour répondre aux besoins des habitants et leur offrir un meilleur cadre de vie. Et c'est ce que s'emploie à faire la ville. Elle porte à la fois des travaux d'envergure, comme ce fut le cas pour l'école Henri Barbusse et prochainement pour la résidence autonomie Pierre Semard, tout en effectuant les petites et grosses maintenances nécessaires pour l'entretenir. Ces travaux indispensables sont gérés par les

“

7 % de baisse
de consommation
en gaz naturel

”

La Maison communale est plus économe !

En 2014, 860 000 € ont été investis par la ville pour l'amélioration énergétique de la Maison communale, ce qui correspond à une baisse de 35 % des rejets de CO₂ de ce bâtiment. L'isolation par l'extérieur avec pose de menuiseries neuves et de double vitrages a contribué à faire diminuer de 24 % la consommation énergétique du bâtiment. Au niveau financier encore, ces travaux ont permis de réaliser une économie significative de 8 500 € par an par rapport aux précédentes factures énergétiques. Cela équivaut à une baisse de 21 %. Le bâtiment est donc passé d'une classe énergétique D à C, avec 178 kWh/m² par an actuellement contre 267 kWh/m² par an. // KS



Patrimoine : Des nouveaux usages

agents municipaux. Menuisiers, plombiers, électriciens, peintres, chauffagistes... assurent la maintenance des équipements, veillent à leur bon fonctionnement afin d'accueillir au mieux les usagers. Avec son schéma directeur des écoles ou encore l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), la ville anticipe et programme la rénovation de ses bâtiments afin de répondre aux normes réglementaires mais aussi de les adapter aux évolutions, notamment démographique. Un patrimoine

qui est également optimisé dans un souci de bonne gestion. Ainsi, les équipements peuvent avoir plusieurs vocations, avec, par exemple, les maisons de quartier qui accueillent des associations. La ville s'engage dans une gestion durable de son patrimoine en veillant aux économies d'énergie, à une meilleure isolation ou encore en installant des systèmes de chauffage plus performants et écologiques, comme l'illustre la nouvelle chaudière de L'heure bleue. Parce qu'il regroupe l'en-

semble des lieux où l'on apprend, s'informe, se divertit, se dépense... parce qu'il est aussi un levier d'attractivité, la ville, en anticipant les besoins à venir, prend soin de son patrimoine. // GC

“
4,5 %
de baisse de la
consommation éner-
gétique du parc bâti
entre 2014 et 2017
”

Une facture énergétique en baisse

Le parc bâti représente 82 % de la consommation énergétique totale de la ville. C'est pourquoi la municipalité porte des travaux d'isolation d'envergure, optimise les systèmes de chauffage afin de baisser sa facture. Et ça marche !

Depuis plusieurs années déjà, la ville s'engage dans une gestion durable de son patrimoine bâti. Réfections des toitures de l'école élémentaire Joliot Curie, de l'espace petite enfance Salvador Allende, de l'espace de la médiathèque Paul Langevin ou encore des combles de l'école élémentaire Condorcet... autant de travaux réalisés qui concourent à réduire la facture énergétique du parc bâti de la ville. Une facture qui a déjà baissé de 5 % entre 2014 et 2017. Et ce n'est pas fini, puisque d'autres bâtiments seront isolés, comme

les groupes scolaires Vaillant-Couturier et Voltaire, respectivement en 2019 et en 2020. Outre ces travaux d'isolation, la ville optimise ses systèmes de chauffage. L'heure bleue a été la pionnière avec l'installation d'une nouvelle chaufferie en granulés bois certifiés, issus à 100 % de résineux français et produits à partir d'électricité verte. Ce système de chauff-

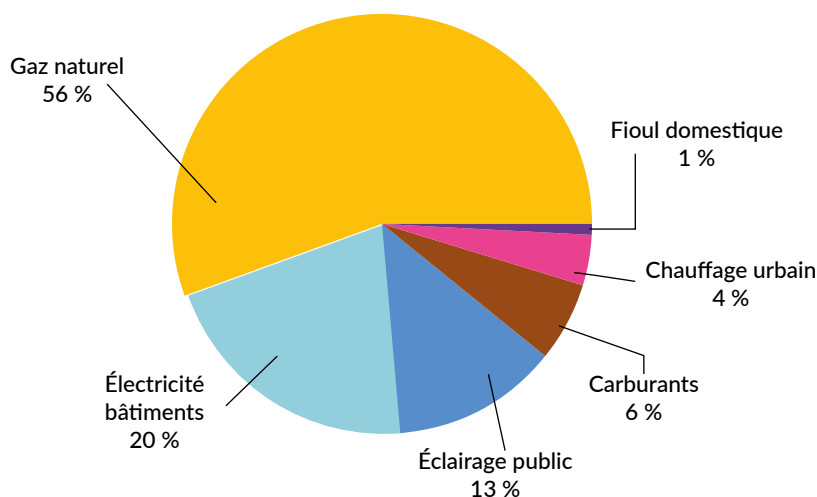
fage à très bon rendement permet de rejeter 60 T de CO₂ par an en moins dans l'atmosphère. Pour moins consommer, la ville agit sur l'éclairage public et aussi sur celui de ses bâtiments. Depuis 2018, les gymnases Paul Langevin, Auguste Delaune, Inébria et Henri-Maurice bénéficient d'un système d'extinction automatique des lumières entre 23 h et 6 h du matin. Aujourd'hui, la municipalité réfléchit à la mise en place d'un schéma directeur des chaufferies, avec raccordement des équipements au chauffage urbain ainsi qu'à la sor-



La nouvelle chaudière de L'heure bleue a été installée en 2018.

tie définitive du fioul concernant les bâtiments situés au Murier. // LM

Consommation par énergie (année 2017)



“
650 000 €
d'économies/an sur
la facture d'énergie
(soit environ 27 %
d'économies)
”

Un schéma pour anticiper les évolutions scolaires



Il permet à lui seul de prédire sur trois à cinq ans les évolutions de la ville.

Réajusté chaque année, le schéma directeur des établissements scolaires offre un outil pertinent, dynamique, définissant les priorités pour des équipements scolaires toujours en adéquation avec les besoins de la population.

Croiser trois regards, celui de l'évolution de la ville, de sa population et de l'état de son patrimoine... Le schéma directeur des établissements scolaires concentre l'ensemble de ces aspects dans un document cadre permettant de prédire les besoins sur trois à cinq ans. Établi pour la première fois en 2013, il remplace la gestion "au cas par cas", par une vision d'ensemble plus fine du territoire, définissant ainsi les priorités.

Répondre aux attentes

En l'espace de six ans, la commune a gagné 250 élèves pour atteindre 3 100 enfants scolarisés dans ses différents établissements. Et les changements peuvent prendre différentes formes : évolution des pratiques (structuration des espaces périscolaires) et des besoins pédagogiques (dédoulement des classes de CP / CE1 en réseau d'éducation prioritaire, adaptation aux enjeux d'accessibilité, etc.). Avec 25 écoles pour majorité intégrées

au sein d'un des 12 groupes scolaires, Saint-Martin-d'Hères possède de nombreux équipements destinés à l'éducation permettant de faire face à l'évolution démographique. Un patrimoine qu'elle améliore constamment : réhabilitation et agrandissement de l'école Henri Barbusse, du groupe scolaire Joliot-Curie, mise aux normes de sécurité et travaux de confort thermique du restaurant scolaire Vaillant-Couturier... Le schéma directeur des établissements scolaires se veut dynamique, réajusté annuellement afin d'orienter chaque dépense sur les besoins essentiels, utiles et durables. Un outil d'anticipation, au service des habitants, afin de construire la ville de demain, qui prend en compte les évolutions de la société. Et ça marche ! Aujourd'hui, les habitants disposent d'une école à taille humaine à moins de 400 mètres de leur domicile. Une ville qui a de nombreux établissements scolaires est une commune qui fait vivre tous ses quartiers ! // LM

Un bâtiment, des usages...

La ville s'emploie à optimiser et à mutualiser ses équipements municipaux dans un souci de bonne gestion de son patrimoine et de réponses appropriées aux besoins des habitants. Les maisons de quartier sont aussi des lieux d'accueil pour les associations. Réparties dans les différents secteurs du territoire, elles sont par la même des espaces de proximité idéaux pour plusieurs activités associatives. La MJC Bulles d'Hères y prend ses quartiers régulièrement. Le B31, situé à Renaudie, est un autre exemple de bâtiment municipal polyvalent. En effet,



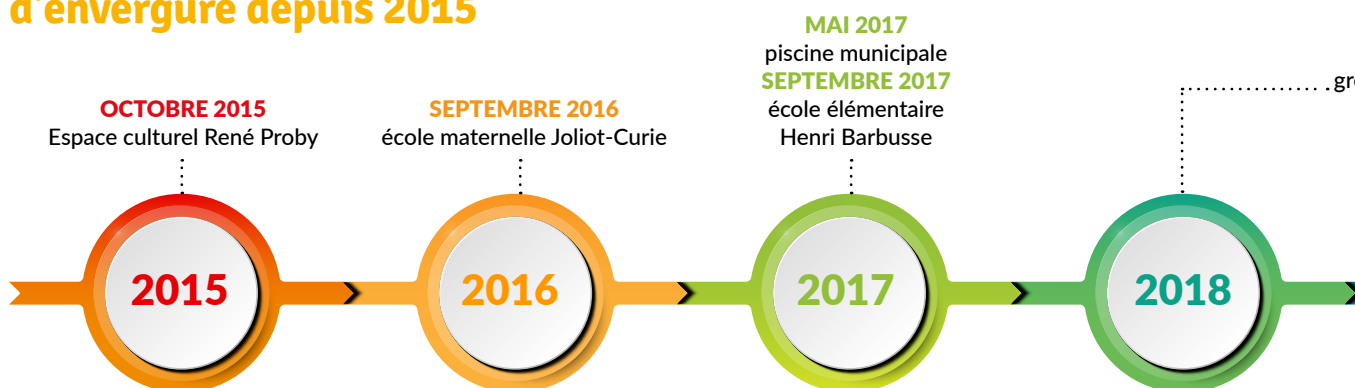
L'accompagnement scolaire proposé par la MJC Bulles d'Hères se déroule dans différentes maisons de quartier, ici à la maison de quartier R. Rolland.

il accueille en ses murs, outre la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), des associations et le Pôle santé. En 2020, le gymnase Voltaire fera l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Dans ce cadre, la

municipalité a souhaité que cet équipement puisse aussi être utilisé comme salle associative, afin de permettre aux associations d'organiser certains de leurs événements. D'autres équipements permettent dif-

férents usages, comme le hall d'accueil de la Maison communale qui accueille de nombreuses expositions ou encore l'Espace culturel René Proby qui héberge un bistro associatif, la Mixture. Les programmes de réhabilitation sont l'occasion pour la ville de repenser l'utilisation des équipements, de les adapter à de nouveaux besoins et d'accroître, si nécessaire, leur polyvalence. Outre l'aspect financier, cela permet de faire se croiser les habitants et les différents acteurs du territoire dans des mêmes lieux aux fonctions multiples. // GC

Les chantiers de rénovation et de réhabilitation d'envergure depuis 2015



Ad'AP ta ville !

Des bâtiments communaux accessibles à tous. C'est l'enjeu de l'Agenda d'accessibilité programmée initié en 2016 par la ville afin de mettre en conformité ses 116 établissements recevant du public (ERP) dont 30 ouverts aux habitants. D'un investissement de 4,2 M€ sur neuf ans, les premiers travaux ont débuté en 2017 avec la mise aux normes d'accessibilité de 29 établissements et de cinq réalisés par anticipation, d'ores et déjà achevés. Des chantiers qui touchent aussi bien les aires de jeux (mise aux normes des portillons pour les personnes en fauteuil roulant, sanitaires adaptés, etc.) que les bâtiments municipaux (signalétiques, rampes d'accès, installation d'ascenseurs...). En première ligne, les établissements scolaires, en particulier Henri Barbusse, Joliot-Curie, Paul Éluard et Paul Langevin ont bénéficié de ces travaux, la plupart du temps intégrés dans les chantiers de réhabilitation dont ils font l'objet. D'ici 2023, l'ensemble des ERP seront mis aux normes d'accessibilité. // LM

Suivez les flèches !

Afin que tous les bâtiments communaux soient clairement identifiés, le maire, David Queiros, a souhaité que toutes les signalétiques apposées sur les bâtiments municipaux soient uniformisées, tant au niveau de la charte graphique élaborée par la direction de la communication, qu'avec les règles fixées par l'Ad'AP*. Une classification des différents bâtiments : gymnases, écoles, maisons de quartier etc. a été déterminée, et une vingtaine de pictogrammes relatifs à chaque catégorie d'équipement, est venue compléter leur nom sur les panneaux. La phase d'étude et de validation des libellés de chacun des bâtiments a duré six mois. Les établissements culturels bénéficient



d'une règle propre, car ils doivent avoir une identité visuelle destinée à orienter des personnes non-martinénoises. Ce travail a été réalisé en complémentarité avec la signalétique routière directionnelle qui, pour sa part, dépend du service voirie de La Métro. // KS

*Agenda d'accessibilité programmée.

Pour une maintenance prédictive

Entretenir les bâtiments communaux de façon régulière est le reflet d'une gestion maîtrisée du patrimoine de la ville. Pour faire face à ces problématiques, une dizaine de corps de métiers différents interviennent régulièrement. La maintenance s'organise selon deux axes. La première dite "curative" (fuites d'eau, coupures de courant, etc.) concerne généralement des dépannages de moindre importance nécessitant une intervention rapide et de courte durée. Elle s'effectue sur site occupé. La seconde dite "préventive" se concentre sur les remplacements de pièces récurrents lors d'une usure normale des installations. Elle est planifiée à l'année et, autant que faire se peut, lors des périodes d'inoccupation des locaux. En 2018, ce sont 5 000 interventions effectuées sur 180 bâtiments, 100 sites sous alarme et une soixantaine de chaufferies. Le budget de fonctionnement alloué annuellement représente 700 000 €. // KS

Brahim
Cheraa



Adjoint
à l'habitat,
au patrimoine
et à la sécurité des bâtiments

« L'enjeu de la politique patrimoniale consiste à identifier les attentes de la population afin d'adapter les services publics au plus proche de ses besoins. C'est ce qui guide notre ambition politique. 116 bâtiments municipaux ouverts au public maillent efficacement notre territoire. Nous mutualisons leurs usages dans un souci de maîtrise des dépenses, les entretenons pour répondre aux exigences du Plan climat. Pour ce faire, nous disposons d'outils : le schéma directeur des établissements scolaires et son équivalent pour les équipements sportifs nous permettent d'anticiper les attentes à moyen, voire long terme. Au-delà de la réhabilitation et de la rénovation, la maintenance du quotidien représente une enveloppe conséquente s'élevant à 1 M€ par an permettant d'avoir des infrastructures de qualité. La rénovation de la Maison communale a permis de réduire sa consommation énergétique de 24 % en moins de cinq ans tout en diminuant de 35 % ses rejets de CO2. La nouvelle chaufferie à granulés bois de L'heure bleue rejettera 60 T par an de CO2 en moins... Cette dernière ouvre la réflexion sur un possible raccordement au chauffage urbain d'autres équipements. Entretenir le patrimoine, c'est un investissement pour l'avenir participant à l'émancipation de l'ensemble des habitants, que ce soit sur le volet de l'éducation avec la réhabilitation du groupe scolaire Vaillant-Couturier, des adolescents et adultes avec l'ensemble sportif Voltaire ou encore au soutien de nos seniors avec la rénovation de la résidence autonomie Pierre Semard. Un patrimoine entretenu, toujours fonctionnel et se développant selon les attentes de la population, c'est ce que nous faisons au quotidien ! » // Propos recueillis par LM

2018-2020

Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier

2019-2020

école élémentaire Joliot-Curie

DÈS 2020

Résidence autonomie Pierre Semard

2019

2020

2021

Majorité municipale

**Jérôme Rubes**
Communistes
et apparentés**Pourquoi acquérir
le terrain des Alloves ?**

Il faut avant toute chose comprendre qu'il y a deux sujets autour du terrain des Alloves : la question de la propriété et la question du zonage décidées dans le cadre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

Être propriétaire de ce terrain permet à la majorité de penser un projet en toute sérénité et de prendre le temps de réfléchir, sans attendre 2027. Quand la ville maîtrise le foncier cela lui permet de voir émerger des projets de qualité comme l'écoquartier Daudet ou encore la résidence autonomie Pierre Semard.

En ce qui concerne la question du zonage, la majorité est en désaccord avec la métropole. Le sujet de notre discord est le fait que la métropole souhaite classer le terrain des Alloves en UA2 dans le cadre du PLUI alors que la ville souhaite le UA1. Cela pourrait paraître anodin, mais nous voulons informer les citoyens que cette différence est loin d'être sans conséquence. En effet, si on laisse appliquer le choix de la métropole, nous perdons la souveraineté municipale sur la réflexion d'un projet et il existera un lien de subordination entre la Métropole et ville. Or, depuis le début du mandat, nous défendons les intérêts de la ville et sa souveraineté au sein de la métropole. Nous défendons une métropole de coopération et de solidarité et non supra communale. C'est en ce sens que la majorité a voté contre le PLUI il y a quelques mois.

groupe-communistes-
et-apparentés@
saintmartindheres.fr**Giovanni Cupani**
Socialiste**L'été arrive...**

Prévue le 19 mai, la foire verte du Murier, pour des raisons météorologiques, a été reportée au dimanche 16 juin. Ce mois de juin va être riche en événements pour les Martinérois, avec le salon "Du livre à la plume" le 1^{er} et 2 juin au foyer Fernand Texier, les fêtes des écoles organisées sur plusieurs semaines, la commémoration de l'Appel du 18 juin, le Mondial de Foot Féminin, la fête du Parc Jo Blanchon le samedi 22 juin, le gala de l'ESSMGYM le vendredi et le samedi 28 et 29 juin à L'heure Bleue. Tous ces événements sont la preuve, s'il en fallait une, que notre belle ville de Saint-Martin-d'Hères est une ville dynamique, génératrice de lien social et actrice du mieux vivre ensemble.

Une grande partie de ces activités ont lieu en plein air, au contact de la nature et de la biodiversité que l'on a su conserver et protéger sur notre commune. Tous ces espaces verts méritent d'être connus et fréquentés.

Les élections européennes ont montré que nul n'est à l'abri de la montée ou du maintien des partis haineux, racistes et xénophobes, que la Gauche et les (vrais) Républicains combattent sans cesse. Il faut rester vigilants face à cette situation.

Nous, Socialistes de Saint-Martin-d'Hères, appelons au rassemblement des forces de gauche et républicaines pour contrer et combattre ces mouvements d'extrême droite qui essaient de supprimer nos acquis et menacent nos libertés.

groupe-socialiste@
saintmartindheres.fr**Thierry Semanaz**
Parti
de gauche**Tracer un avenir
en commun !**

Le fameux diagnostic de M. Macron ou de Mme Le Pen selon lequel la gauche et la droite, est dépassé a fait du chemin.... Et pourtant... nous en sommes toujours au même point en France: est-ce que la souveraineté du peuple connaît une limite ou n'en connaît pas ? C'est ça, le grand débat depuis 1789, qui a commencé le jour où le roi a demandé que se mettent à droite ceux qui lui reconnaissent un droit de veto – donc qu'il y a quelque chose au-dessus de la souveraineté du peuple – et à gauche ceux qui n'en voulaient pas. C'était une image biblique, ceux de gauche étaient destinés à l'enfer et ceux de droite au paradis. On en est toujours là, car dans ce pays, on continue à discuter de savoir si au-dessus de la souveraineté du peuple, il y a la loi du marché ou que sais-je encore, ou bien s'il n'y a rien au-dessus, ce qui est le point de vue de la famille intellectuelle et politique dans laquelle nous nous reconnaissons. Maintenant, c'est vrai que les sociaux-démocrates ont totalement dévoyés le mot gauche et le chef de file des Verts aux élections européennes pense qu'il y a une écologie de marché possible. C'est son droit. Nous nous pensons que c'est absolument impossible, que l'intérêt général ne sera jamais la somme des intérêts particuliers, notamment des intérêts privés. Personne n'a envie de revenir aux formules du passé, parce que le socialisme productiviste a échoué tout aussi lamentablement que le capitalisme productiviste. Nous sommes tous au pied de la même crise de civilisation. Il nous faut tracer un chemin différent à SMH et ailleurs.

groupe-parti-de-gauche@
saintmartindheres.fr**Denise Faivre**
Couleurs SMH
(écologistes et
société civile)**Le projet Neyrpic
continue à faire
des dégâts**

Après le conflit au sujet de l'agrandissement commercial de Grand Place à d'Échirrolles⁽¹⁾, c'est maintenant la commune de Fontaine qui défend son projet de cinéma multiplex dans son futur grand pôle commercial Porte du Vercors. Ce projet est prévu de longue date alors que (dixit les élus de Fontaine), celui de Neyrpic n'avait pas été évoqué. La mairie de Fontaine en appelle à l'arbitrage de la Métro car il n'y a pas de place pour quatre multiplex dans l'agglomération.

En jouant seul contre tous, Saint-Martin-d'Hères dessert la commune et l'isole au sein de la Métropole. Les martinérois.es n'y gagneront rien : nous partageons un bassin de vie, avec des transports en commun, des emplois (la moitié des martinérois travaillent dans une autre commune), de la culture, du sport... La guerre commerciale qui détruirait des emplois sur une autre commune serait une perte commune.

Oui à la culture et au cinéma dans le cœur de ville situé à Neyrpic : c'est ce que nous proposons depuis longtemps. Pour cela il faut redéfinir Mon ciné et l'installer avec l'espace Vallès sur le site, plutôt que de le réduire par l'implantation d'un multiplex. Cette municipalité fait le choix de perdre la maîtrise d'une politique culturelle au profit d'un grand promoteur privé. Ceci éclaire l'incohérence de ceux qui scandent des slogans contre la destruction et privatisation des services publics au profit du grand capital et font l'inverse de ce qu'ils disent.

⁽¹⁾ que nous distinguons du projet public de centralité sudgroupe-couleurs-smh@
saintmartindheres.fr

Minorité municipale

**Mohamed Gafsi**
Les
Républicains**Deniers publics : vigilance**

Le 21 mai dernier lors du Conseil municipal, nous devons voter une délibération permettant à la commune de se porter acquéreuse de foncier et d'un bâtiment appartenant à une société bien connue de tous les Martinérois. Les propriétaires étant partis à la retraite, la municipalité, au regard de l'évaluation des domaines, devait s'acquitter d'un montant de 400 000 euros pour les murs et 250 000 euros pour le fonds de commerce ainsi que la relocalisation de l'entreprise. Le maire et ses adjoints n'ayant pu expliquer comment a été calculé ce chiffre, nous avons décidé de mener notre enquête. C'est avec stupeur que nous avons découvert que cette société a été cédée en date du 23 décembre 2018 à un nouveau propriétaire qui en a changé les statuts, le nom, l'administration et l'activité, soit moins de 5 mois avant le passage au Conseil municipal et le rachat du fonds de commerce pour 250 000 euros avec l'argent du contribuable. Au regard de ces éléments, nous avons demandé aux élus et au Maire de retirer cette délibération pour faire toute la lumière sur cette transaction afin de ne pas léser la ville. Le maire ayant suivi nos recommandations, cette délibération a été reportée au prochain Conseil municipal. Nous suivrons donc avec attention la suite de cette affaire, car les élus doivent être irréprochables dans la gestion et la destination des deniers publics.

groupe-les-republicains@
saintmartindheres.fr**Asra Wassfi**
Saint-Martin-
d'Hères
Autrement**"Municipales 2020 :
quel bilan pour
la majorité ?**

Nous approchons des municipales, donc quelles sont les réalisations de la majorité? Question légitime car nous, élus de l'opposition, nous n'avons pas 1 300 agents qui bossent pour nous. D'abord, pour la gestion globale, peu de nouveautés : entretien des écoles et plutôt moins de services publics car plus de complications pour les usagers devant mieux rentrer dans des cases. Peu de déploiement numérique, rien de plus pour les élus (vidéoconférence par ex.). Toujours autant de papier gaspillé pour les "informations" municipales. Les impôts locaux sont toujours très hauts et sans aucune raison. Ensuite les grands projets, de la déception : le quartier Daudet est bien moche et les prix pour la vente des appartements ont cassé le marché de l'ancien à SMH et c'est pareil ailleurs dans la métropole. Neyrpic n'aboutit pas et ressemble à une verrue dans la ville, alors qu'une vraie mairie (pas une maison communale avec des barreaux aux fenêtres), là c'est autre chose. Sans compter les tensions à la Métro. Sur Voltaire, des problèmes de stationnement qui n'en finissent pas d'attiser les conflits. Les routes sont vraiment dég... Au niveau de l'insécurité, bizarrement, c'est plus calme depuis les caméras. Mais là encore, les élus ne sont informés de rien. Enfin, un rapport de la CRC pointe les dysfonctionnements de la Mairie en particulier la gestion du personnel (promotion, absence). Là aussi, chaque habitant une histoire à raconter. Et vous, quel destin souhaitez-vous raconter ?

groupe-saint-martin-dheres-
autrement@saintmartindheres.fr**Philippe Charlot**
SMH demain

Lors du dernier conseil municipal du 21 mai, la majorité a fait voter une délibération pour prolonger la durée de la concession de la ZAC Neyrpic de 5 ans. Une nouvelle fois la majorité c'est contenté d'accuser les recours contre le projet des Halles d'être la source principale de ces retards et donc la raison de cette prolongation. La majorité semble oublier que les recours contre le premier permis de construire ont permis d'éviter la construction d'un premier projet qui aurait abouti à la destruction des bâtiments Neyrpic et aurait conduit à un véritable gâchis du site. Cela est tellement vrai que le promoteur Apsys a reconnu implicitement les faits en proposant un nouveau projet qui inclut la conservation des bâtiments actuels. Cette prolongation marque surtout la faillite d'un système à bout de souffle qui veut décider sans l'avis des habitants et sans véritable concertation de l'avenir de cette zone primordiale pour la commune. On peut d'ailleurs se demander si ce manque de culture du dialogue n'est pas à l'origine des déconvenues récentes de la majorité communiste à la métropole grenobloise. À notre époque où les discussions sont permanentes entre citoyens notamment via les réseaux sociaux, on voit bien que l'aménagement d'un tel lieu ne peut se faire sans une véritable co-construction avec les Martinérois. Ce n'est qu'à cette condition que l'avenir de cette zone peut être envisagé sereinement.

groupe-smh-demain@
saintmartindheres.fr**Abdellaziz Guesmi**
Indépendance
et démocratie**L'autre 8 mai 1945: Sétif,
Guelma et Kherrata**

Notre commune a célébré le 8 mai date de la victoire sur la barbarie nazie. Mais elle a préféré refouler l'autre 8 mai malgré les demandes des habitants. Le 8 mai 1945, pour fêter la victoire des Alliés sur les forces de l'Axe, des défilés sont organisés en Algérie aussi. Les partis nationalistes algériens décident, par des manifestations, de rappeler leurs revendications. Mais ces actions tournent aux carnages. À Sétif, un policier tire et tue Bouzid Saâl, jeune scout tenant un drapeau de l'Algérie, ce qui déclenche plusieurs émeutes. Les manifestants en colère s'en prennent aux colons. À Guelma les manifestants, des jeunes arborent les drapeaux de la France et de l'Algérie. À 18 h 30, le cortège arrive au centre ville. Les colons sont très inquiets. Le sous-préfet de Guelma sort alors son revolver et tire un coup en l'air, sur le drapeau algérien, qu'il arrache. Les policiers et les gendarmes l'imitent, chargent et tirent. Des morts. Des coups de feu sont tirés des maisons sur les manifestants. Des morts. À Kherrata la répression est massive et dure jusqu'au 24 mai. Des centaines de personnes ont été abattues une à une avant d'être balancées mortes ou vivantes dans les gorges de Kherrata. Bilan, contesté, des massacres : entre 15 000 et 45 000 morts et disparus. Ces victimes ne méritent-elles pas la reconnaissance de la majorité? Les descendants martinérois des victimes attendent un geste. Concilier les mémoires c'est faciliter le bien vivre ensemble dans la République.

groupe-independance-et-
democratie@saintmartindheres.fr

SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

UN HÈRES D'ÉTÉ

Programme des activités d'été
à Saint-Martin-d'Hères

La piscine municipale et son snack
vous accueillent
jusqu'au dimanche 1^{er} septembre

PLONGEZ

dans l'été !
TOUS LES JOURS
DE 10 H À 19 H

PISCINE MUNICIPALE
rue Henri Revoy
Tél. 04 76 42 31 06



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé



2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 86 94

(Ouvert du lundi au vendredi,
10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP

28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères

04 38 21 09 09

www.lecarremedical.fr

centre médical rocheplane

fondation audavie

Prendre soin autrement

L'ADIE AU MARCHÉ
CHAMBERTON

UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE,
UN BESOIN DE FINANCEMENT ?

VENEZ NOUS RENCONTRER !

MERCREDI 19 JUIN

adie

Marouan Helal

Le mécano de l'extrême



Se lancer à l'assaut des dunes dans un périple de plus de 6 000 km.

C'est le pari un peu fou de Marouan Helal qui participera, avec sa fiancée Anastasia, pour la première fois, au 4L Trophy en 2020.

Il est né avec une clé à molette dans la main. Derrière ses lunettes, il rêve caisse, pense moulin et avale le bitume au quotidien. Du haut de ses 25 ans, Martinérois pur souche, Marouan Helal est un fondu de mécanique automobile. « Depuis tout petit, le travail dans un bureau m'intéressait peu. » Son univers ? L'atelier, les outils et surtout les voitures qu'il bichonne. « Ce qui m'éclate, c'est d'identifier la panne, la réparer, expliquer comment cela s'est produit au client afin qu'il reparte avec un véhicule comme neuf ». Un bac pro et un CAP mécanique en poche, il débute dans la région dans une entreprise spécialisée dans la marque Volkswagen avant de saisir une opportunité chez Mercedes en Suisse. Une passion dévorante qui l'a conduit naturellement à participer à l'édition 2020 du Raid 4L Trophy, un rallye d'orientation solidaire de 6 000 km, dont une bonne partie à travers les dunes à bord d'une voiture mythique, la Renault 4L. « Nous revenons tout juste de Tours avec Anastasia pour chercher une 4L Fourgon affichant plus de 37 ans à son compteur ! »

Parce qu'il aime se challenger, voyager et l'humanitaire, le jeune homme compte bien remettre à neuf ce véhicule. « Elle démarre, les freins sont bons, c'est déjà ça ! » Mais insuffisant pour se lancer dans cette aventure et affronter le désert. « Je vais devoir tout réviser afin de faire face aux conditions extrêmes : la chaleur le jour, le froid le soir, les trous, le sable... Il y a de nombreux éléments à prendre en considération. » Déjà, il se projette, piétine d'impatience. « Le système de refroidissement va être modifié de fond en comble, l'admission doit être isolée pour éviter l'engorgement dû au sable, le moteur révisé, les pneumatiques changés pour des modèles tout-terrain, la peinture

jaune refaite... » La partie fourgon sera aménagée afin d'accueillir un espace de couchage et les denrées qu'ils doivent transporter lors de leur voyage. « Nous allons regagner Biarritz, point de départ de la course pour nous rendre à Algésiras (Espagne) au détroit de Gibraltar où nous prendrons un ferry, direction le Maroc avec la traversée d'une partie du désert en six étapes jusqu'à Marrakech. »

Remplacer les anciennes pièces par des neuves, les conserver pour faire face aux aléas mécaniques, un trip hors du commun qu'il prépare tout juste. « Nous avons jusqu'à fin novembre, date de clôture

des inscriptions. Pour l'occasion, nous avons créé une association à but non lucratif, Le Sourire Nomade, pour recueillir les fonds nécessaires à notre aventure soit 9 000 € dont 3 000 € pour l'inscription. Nous recherchons activement des sponsors, le véhicule permettant l'affichage d'encarts publicitaires allant de 100 € à 1 500 €. Mon employeur nous offre déjà son soutien et nous met à

disposition l'atelier pour effectuer les réparations. » En parallèle, une cagnotte Leetchi sera mise en place pour éventuellement acheter le matériel (cahiers scolaires, livres, denrées alimentaires, etc.) qu'ils doivent livrer, course humanitaire et solidaire oblige, dans les différents lieux qu'ils traverseront. Amateur d'enduro, « tout ce que je fais est lié à la mécanique. » Et déjà son regard se perd sur la 4L Fourgon. « Il va falloir changer le châssis rouillé... » Marouan Helal a d'ores et déjà commencé son voyage, « une aventure unique à bord d'une voiture française emblématique, ça fait rêver ! Faire face aux éléments, la réparer avec les moyens du bord. J'aimerais, par la suite, la garder et refaire ce rallye si c'est possible... » // LM

“ Une aventure unique à bord d'une voiture française emblématique, ça fait rêver ! ”

Résidence du Théâtre du Réel

Nous sommes tous des étrangers quelque part...

Les comédiens du Théâtre du Réel, en résidence artistique à la ville depuis 2017, proposent des interventions de pratique théâtrale dans les écoles, les ateliers sociolinguistiques et les ateliers d'écriture, outre leurs spectacles créés sur la scène de L'heure bleue.



Ancrée dans notre époque, l'équipe du Théâtre du Réel existe depuis 1985. Elle est constituée de treize personnes. Organisée en collectif de création, sa démarche artistique relève du mouvement "indisciplinaire". Ce mouvement refuse d'être reconnu comme un genre théâtral spécifique, mais donne la préférence au geste créatif. Après avoir abordé dans ses créations les thèmes de l'ennui, de la résistance ou des rapports

femme-homme la troupe fait, aujourd'hui, des propositions autour des notions de territoires, frontières, quartiers. C'est dans cet objectif que la ville cofinance leur projet avec la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et le Département avec pour missions, de mailler les différents quartiers de la commune.

Un spectacle participatif

Après un premier spectacle intitulé *Y a-t-il trop d'étrangers*

dans le Monde ? (2017) et un second *Le chemin de la maison* (2018), le cru 2019 est en cours d'écriture. Il sera joué à L'heure bleue au printemps 2020. C'est un spectacle participatif écrit par Anne-Claire Brelle à partir des paroles et des témoignages recueillis à la résidence autonomie Pierre Semard, au cours des ateliers sociolinguistiques ou lors d'ateliers d'écriture qui ont lieu dans les maisons de quartier de la ville. Au cours de sa période de résidence, la troupe a présenté régulièrement des spectacles clownsques avec ses "Catacriseurs" qui sillonnent les quartiers de la ville. Elle présente ces spectacles en

plein air allant à la rencontre des habitants, rayonnant sur tout le territoire communal, avec pour point d'attache central le quartier Renaudie. Tous les épisodes auparavant "diffusés" dans les différents quartiers peuvent être alors suivis en une seule fois dans ce lieu. Cette formule originale a pour but d'inciter les habitants à se déplacer dans un autre quartier que le leur et à se rencontrer au gré des épisodes pour pouvoir suivre le "feuilleton clownsque" raconté par les "Catacriseurs". // KS

Pour rejoindre le projet :
contact : theatredureel@gmail.com
Infos pratiques : 06 87 47 14 72
auprès de Bérénice Donckue.

La réunion et la première séance de préparation pour le lancement du spectacle participatif 2019 a eu lieu à L'heure bleue, le samedi 25 mai de 10 h à 13 h, en présence de Cosima Vacca, élue à la culture. Les personnes intéressées par le projet ont pu à cette occasion prendre connaissance de tous les détails pratiques liés à cette production artistique et ont pu entendre quelques extraits du spectacle dont elle seront parties prenantes.

Une chorale éphémère pour réaffirmer les valeurs de fraternité

C'est l'ambition de la coopérative Les Créateurs d'émotions positives. Fondée dans l'Ain depuis l'automne 2015, suite aux attentats ayant endeuillé la France, la structure organise des Chœurs Soul'idaire partout en France en partenariat avec le groupe Soul River. Cette chorale éphémère a pour

objet de rassembler autour d'un message commun, les valeurs laïques de fraternité, des personnes de tous milieux, sachant chanter ou non, pour se produire sur scène. La dernière édition en date s'est déroulée le 18 mai à la salle des fêtes d'Échirolles regroupant plus d'une centaine de participants,



dont une vingtaine de Saint-Martin-d'Hères. Un moment festif, gratuit, où les choristes en herbe ont pu interpréter une

dizaine de chants soul issus du répertoire du groupe Soul River. // LM

Eh bien, **dansez maintenant !**

Danse en Isère est un dispositif artistique, mis en place depuis 2013, dont le but est de permettre aux enfants, de la maternelle à la 6^e, d'explorer la danse contemporaine sur leur temps scolaire, en relation avec une compagnie professionnelle.

MARIE-CHRISTINE DEMARCONNAY

Conseillère pédagogique départementale EPS* de la DSDEN**
Chargée de coordination des projets danse du département



© M. C. Demarconnay

“J’ai pour mission, de coordonner de nombreux projets dans tout le département, d’aider les conseillers pédagogiques... Je prépare les journées de formation des enseignants par les artistes partenaires et gère le côté financier de ces projets. Nous allouons une somme d’environ 300 € par formation et par enseignant dans le cadre des nombreux projets portés par la DSDEN en Isère. Mes missions ne se limitent pas à la danse. J’ai en charge la sensibilisation des scolaires à la sécurité routière et au secourisme. Une autre facette de mon métier concerne le sport et le handicap. J’assiste les enseignants d’EPS dans la construction de leurs projets pédagogiques.”

*Éducation physique et sportive.

**Direction des services départementaux de l’Éducation nationale.



© Shutterstock

À Saint-Martin-d’Hères, il est constitué de quatre volets : une journée de formation pour les enseignants par un des artistes intervenants ; des ateliers d’intervention pratique d’un artiste dans les classes tout au long du projet (entre 6 h et 8 h) ; la possibilité d’aller voir un spectacle (idéalement celui de la compagnie qui intervient) ; la restitution finale d’une création chorégraphique dans des conditions professionnelles, en juin sur la scène de L’heure bleue.

Une pluralité de partenariats

À charge pour l’Éducation nationale de sélectionner les classes participant au projet avec leur enseignant. Ce sont des interlocutrices de l’Éducation nationale qui assureront formation, soutien pédagogique et planification des ateliers et des restitutions. Ces derniers sont en partie financés par la ville et par la DRAC*. Le service spectacle vivant de la ville propose, dans le cadre de sa programmation, un choix de spectacles et

d’artistes pouvant s’inscrire dans ce dispositif. Participer à un “vrai” spectacle est, pour ces enfants, synonyme d’épanouissement personnel, culturel, et de développement de leur sociabilité. Cela leur permet d’acquérir et de s’approprier un socle artistique sensible, ainsi que de parvenir à l’exprimer avec leur corps. Au total, ce sont douze classes et plusieurs centaines d’élèves de la circonscription de Saint-Martin-d’Hères qui bénéficieront, cette année encore, de ce projet interactif et créatif. // KS

*Direction régionale des affaires culturelles.

LES CLASSES QUI DANSENT

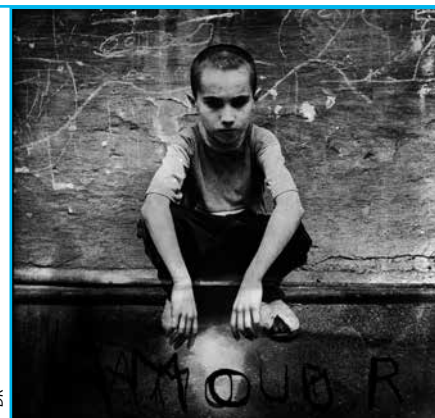
Les 17, 18, 19 juin sur le plateau de L’heure bleue se déroulera la restitution du parcours. Un temps fort pour les écoliers impliqués dans ce projet qui conjugue pratique artistique, école du spectateur et découverte des métiers de la scène.

Louis Jammes à la rencontre du réel

Photographe atypique, né à Carcassonne en 1956, Louis Jammes expose depuis 1992. Il commence par immortaliser les artistes qui ont inspiré son parcours, qu’il admire, comme Keith Haring, Jean-Michel Basquiat ou encore Andy Warhol. Issu de la Figuration libre, un mouvement artistique imprégné de l’univers

de la bande-dessinée, de la pop et du graffiti, il va chercher à explorer le monde, à rendre compte du réel et de ses événements tragiques. Après avoir arpenté les rues de Barbès pour photographier des anonymes, notamment des enfants, il va se rendre dans des zones de conflits : Tchétchénie, Tchernobyl, Sarajevo... Tel un

reporter, il va saisir de magnifiques portraits. Si la photo en noir et blanc demeure la base de son travail, il s’exprime aussi par la peinture, l’estampe ou le dessin-aquarelle. L’univers de Louis Jammes est à découvrir à l’Espace Vallès jusqu’au 6 juillet. // GC



DR

Liberté-Village, acteur de lien social

Elle existe depuis une vingtaine d'années. L'association de proximité Union d'habitants Liberté-Village organise des conférences et activités toujours dans l'optique de faire vivre un quartier et de tisser du lien social.



Du haut de sa vingtaine d'années d'existence, l'association Union d'habitants Liberté-Village compte une histoire riche en événements. Elle débute par un café implanté au cœur du quartier Village. « *Ce lieu occasionnait quelques troubles au voisinage, si bien que lorsqu'il a fermé ses portes, les habitants du Village, ne souhaitant plus la même chose, se sont mobilisés pour reprendre le fonds de com-*

merce et en faire un bar associatif », explique Daniel Cacheux, président de l'Union d'habitants Liberté-Village. De fil en aiguille, cet espace tenu par des bénévoles bien implantés dans le milieu culturel grenoblois, connaît un rapide succès. Des manifestations culturelles, des expositions, des petits groupes locaux se produisent régulièrement. Un âge d'or bénéfique à l'association qui ouvre parallèlement une

petite épicerie privilégiant le local et le bio. Au point qu'une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) se rapproche d'eux.

**Au service
du lien social**

Malgré une forte implication, les bénévoles s'essouffent, l'épicerie « *ne prend pas vraiment. Il aurait fallu une personne à plein temps* ». Ce qui ne décourage pas pour autant l'Union d'habitants Liberté-Village. Soudée dans l'adversité, elle parvient à se maintenir jusqu'à aujourd'hui. « *Nous avons à cœur de réali-*

ser des conférences, de faire des animations culturelles, c'est inscrit dans notre ADN. » La dernière en date ? Une conférence sur l'histoire du Village qui a rencontré un vif succès. « *Nous organisons des veillées permettant à chacun de s'exprimer, de transmettre l'une de ses passions aux autres.* » Car la richesse de cette structure est bel et bien humaine. Faire vivre un quartier, encourager les habitants à mieux se connaître à travers diverses activités, des actions chères à l'association qui milite pour les faire davantage partager. // LM

Comptant une vingtaine de membres, l'association Liberté-Village organise des animations culturelles favorisant le lien social dans le quartier.



Culture urbaine : Citadanse est dans la place !

Fondée en 2007 par des danseurs professionnels issus du quartier Renaudie, la compagnie Citadanse réunit des passionnés de cultures urbaines. Ensemble, ils réalisent des créations artistiques et des actions culturelles visant à développer la créativité, la curiosité et l'image de soi des jeunes. Après le Festival hip-hop

don't stop, co-organisé par la compagnie, Citadanse propose un autre événement : Le Printemps de la danse. « *Avec cet événement, nous voulons réunir les jeunes et leurs parents pour faire découvrir la danse hip-hop mais aussi pour mettre en avant toutes les valeurs qu'elle transmet, comme le partage, la mixité, le vivre ensemble* », souligne Sylvain Nlend, codirecteur de la compagnie. Sur les trois rendez-vous du Printemps de la danse, deux se déroulent à l'école Henri Barbusse. Un choix loin d'être anodin puisque les fondateurs de la compagnie ont eux-mêmes été des écoliers de Barbusse. « *Nous avons un attachement très fort avec cette école, ce quartier, c'est d'ici que nous venons* », insiste Sylvain. Un premier atelier s'est déroulé le 13 avril à l'école réunissant parents et enfants. Le grand Gala est programmé le 15 juin à L'heure bleue. « *Cette soirée est l'occasion de présenter le travail réalisé tout au long de l'année avec nos 125 élèves, âgés de 6 à 18 ans, issus de toute l'agglomération. Plus*

qu'un spectacle, c'est aussi un échange entre les jeunes des différentes communes qui se crée. » Le Printemps de la danse se clôturera le 19 juin avec Danse à Barbusse, une journée festive ouverte à tous les habitants. // GC

Rendez-vous le 15 juin à 19 h à L'heure bleue pour le grand Gala.
Tarif : 5 €
Réservations : 06 64 82 27 08.

RUGBY

Le SMH rugby organise des stages multi-sports au stade Robert Barran, pour les enfants de 7 à 12 ans, du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août. Tarifs : 20 € la journée ou 80 € la semaine, renseignements : 06 61 71 69 39 / 06 76 56 64 49.

"Faites du vélo"

Tous en selle !

Le maire, David Queiros et Yann Mongaburu, président du SMTC, ont inauguré le 16 mai, le parcours En route pour la Biodiv' à l'occasion de l'édition 2019 de "Faites du vélo", une manifestation réalisée en partenariat avec La Métro et le SMTC*. Plusieurs espaces récréatifs tenus par des associations de l'agglomération ont été mis à disposition du public, avec des ateliers d'entretien et d'initiation au vélo (1). Un atelier de gravage de vélos, d'auto réparation solidaire (2), des prêts de vélos pour les enfants et la mise à disposition de vélos électriques, tandems et autres triporteurs (3) ont fait le bonheur des petits et des grands. Une présentation d'initiatives locales était effectuée par la MJC Bulles d'Hères. Le pôle environnement de la ville a proposé des balades urbaines avec le concours de l'association Gentiana pour des découvertes botaniques. La Ligue protectrice des oiseaux (LPO) a initié les habitants à la vie des oiseaux et des chauve-souris. D'autres animations ludiques des services de la ville autour de ce mode de déplacement doux ont permis à tous de passer des moments agréables avec des fabrications de smoothies (4) en pédalant, avec la roue de la biodiversité (5), et un atelier de sculpture de vélos miniatures... L'événement s'est achevé en fin d'après-midi avec la remise, par M. le maire, des trophées confectionnés par les classes de chaudronnerie du lycée Pablo Neruda (6) aux écoles lauréates du concours "Allons tous à l'école à vélo". // KS

*Syndicat mixte des transports en commun.



1.



2.



3.



4.



5.



6.

Pour voir
la vidéo
rendez-vous sur
smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.

Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :

impots.gouv.fr - rubrique
"contact".

Avec ce nouveau service,
les usagers seront reçus ou
rappelés, à l'heure choisie,
par un agent des impôts.

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2019
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, 7 j/7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Semard),
de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi.
 - Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
- Tél. 04 56 58 91 11

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires d'été : du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 30
et le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Sécurité : opération prévention des cambriolages

En cas d'absence prolongée : créer l'illusion d'une présence à domicile (programmeur pour la lumière, ouverture des volets). Signaler son absence à un proche. Faire suivre son courrier et/ou le faire relever par une personne de confiance. Transférer ses appels sur son téléphone portable.

À son domicile : ne jamais laisser une personne inconnue seule dans une pièce de son domicile. Ne pas laisser les fenêtres ouvertes. Fermer sa porte à double tour,

même quand vous êtes présent. Ne pas laisser d'objets de valeur visibles de l'extérieur.

Au quotidien : changer de serrure en cas d'emménagement ou de perte de clés. Ne pas inscrire son adresse sur son trousseau. Ne pas laisser ses clés, sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs.

Protection du domicile : installer des équipements agréés sur les accès du domicile. Équiper sa porte d'un système

de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (œilleton, entrebâilleur...).

Enfin, en cas d'absence, l'Opération Tranquillité Vacances, c'est toute l'année gratuit.

Les abords de l'habitation feront l'objet de passages réguliers de patrouilles de police. // KS

Pour s'inscrire :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

SAINT-MARTIN-D'HÈRES - RUE VOLTAIRE
(PROCHE CENTRE COMMERCIAL LECLERC)

LANCEMENT COMMERCIAL



TVA 5,5 %
SOUS CONDITIONS



OFFRE DE LANCEMENT
JUSQU'À - 6 000 € SUR LE PRIX DE VOTRE APPARTEMENT

Votre T2
stationnement compris :
à partir de
~~130 000 €~~
127 000 €⁽¹⁾

soit
528 €⁽²⁾
par mois

Votre T3
stationnement compris :
à partir de
~~163 000 €~~
158 500 €⁽¹⁾

soit
697 €⁽²⁾
par mois

Votre T4
garage compris :
à partir de
~~193 000 €~~
187 000 €⁽¹⁾

soit
823 €⁽²⁾
par mois

(1) Prix en TVA 5,5%. (2) Simulations réalisées avec un prêt sur une durée de 25 ans au taux de 1,8 % lissé sur le PTZ, une assurance comprise DC/PTIA/ITT de 0,19 % par personne à 100 %, une caution hypothécaire et des frais de dossier. Simulation pour une personne primo-accédant seule sans enfant, 52 000 € de PTZ pour le T2-A104. Pour un couple primo-accédant sans enfant, 65 200 € de PTZ pour le T3-A103. Pour un couple primo-accédant avec un enfant, 77 200 € de PTZ pour le T4-A102. Aucun frais de courtage "courtier gratuit". Sous réserve d'acceptation de la banque, d'éligibilité du PTZ. Ces informations sont non contractuelles et valables jusqu'au 30/06/2019. Seuls les établissements bancaires sont en mesure de publier de vraies offres. Conception : adncom.fr - 10083 - 05-2019 - Illustrations : Emergence - Document et illustrations d'ambiance non contractuels.



04 56 00 60 66
www.gh-immobilier.com



SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE
NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³
ET TOUJOURS MOINS CHER !
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !
E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

22 JUIN

PARC

en

fête!

PARC JO BLANCHON

> 15 H - 23 H

ANIMATIONS / JEUX / CONCERT

AGENDA

Street Art festival

Du 31 mai au 30 juin

Découverte d'une fresque

Samedi 22 juin - 19 h

// Maison de quartier Gabriel Péri

Foire verte du Murier

Dimanche 16 juin - de 9 h à 18 h

// Colline du Murier

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

Mardi 18 juin - 11 h

// Monument aux morts de la Galochère

Les mercredis du PIJ

Les 19 et 26 juin et le 3 juillet

14 h à 18 h

// Pôle jeunesse, entrée libre

Parc en fête !

Samedi 22 juin - De 15 h à 23 h

// Parc Jo Blanchon

Conseil municipal

Mardi 25 juin - 18 h

// Maison communale

Formation aux gestes de premiers secours

Mercredi 26 juin de 13 h 30 à 15 h 30

// Gymnase Benoît Frachon

Inscriptions : 04 76 60 74 62

Quinzaine de la parentalité Conférences, expos, ateliers Jusqu'au 26 juin

// Dans les maisons de quartier
Programme complet sur
saintmartindheres.fr

Fête nationale

Bal et feu d'artifice

Vendredi 13 juillet - 20 h

// Place Henri Dezempte

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie
sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Saison 2019 - 2020

Ouverture de la billetterie en ligne

Lundi 17 juin

Pensez à vous abonner sur
culture.saintmartindheres.fr !

Ouverture de la billetterie physique

Mardi 3 septembre - 13 h

Présentation de la saison 2019-2020

Mercredi 11 septembre - 18 h 30

Spectacle gratuit

Confession d'un ancien président

C^{ie} Antepima

19 h 30

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63
Infos et billetterie sur le portail culturel
culture.saintmartindheres.fr

**Carte blanche aux élèves
de 3^e cycle du CRC Erik Satie**

Spectacle - CRC Erik Satie

Jeudi 20 juin - 19 h

Pour ceux qui restent

Théâtre - Compagnie Brin de scène

Vendredi 28, samedi 29 juin - 20 h 30

ESPACE VALLÈS

14 place de la République

04 76 54 41 40

Entre deux genres d'humanité

Jusqu'au samedi 6 juillet

Photographies de Louis Jammes

MÉDIATHÈQUE

En route pour la Biodiv'

L'arbre dans toute sa diversité

// Dans les quatre espaces de la Médiathèque

Jusqu'au 15 juin

Formation collective aux outils numériques

// Espace Paul Langevin

Samedi 18 juin - de 10 h à 12 h

P'tites histoires - P'tites comptines

La forêt

// Espace Gabriel Péri

Samedi 15 juin - de 10 h à 12 h

Café lecture

Des goûts et des couleurs

// Espace André Malraux

Samedi 22 juin - de 9 h 30 à 12 h

CINÉMA DE PLEIN AIR

Parvana

// Romain Rolland

Mardi 9 juillet à 21 h 30

L'extraordinaire voyage du fakir

// Stade Henri-Maurice

Vendredi 26 juillet à 21 h 30

Wallay

// Place Rosalind Franklin

Jeudi 22 août à 21 h 30

À haute voix, la force de la parole

// Parc Jo Blanchon

Jeudi 29 août à 21 h